

Un printemps offensif avec le SNES-FSU Poitiers

La CAA du SNES Poitiers, réunie ce mardi 8 avril 2025, se fondant sur l'analyse de la situation politique internationale et nationale, sur l'état des services publics et de l'Ecole en particulier

- appelle les personnels à poursuivre la mobilisation pour **faire valoir notre exigence de paix**, de respect du principe d'autodétermination des peuples, du droit international. Nous devons combattre les pouvoirs autoritaires, impérialistes et expansionnistes qui condamnent les peuples à la guerre ; nous devons dénoncer les discours « va-t-en guerre » d'où qu'ils viennent.

Le 1^{er} Mai prochain, dans les manifestations qu'il nous faut construire dès aujourd'hui, nous ferons entendre cette exigence de paix et de justice en même temps que l'exigence de progrès social pour l'ensemble des travailleur.es.

- appelle les personnels à **défendre l'état de droit, défendre l'indépendance de la justice** et des juges, honteusement mis en cause par l'extrême-droite ces derniers jours. Ne laissons pas les forces réactionnaires défaire la démocratie ici comme ailleurs. La FSU appelle à se joindre aux manifestations du 12 avril ; le SNES Poitiers appelle à participer massivement à ces manifestations.

- appelle les personnels, dans les manifestations, par des tracts en direction du public, à **défendre le service public, les fonctionnaires et leur statut**, en rappelant les missions qui sont les leurs au service de l'intérêt général, les droits qu'il faut en conséquence leur garantir pour qu'ils et elles accomplissent pleinement ces missions : un salaire qui doit être revalorisé de toute urgence, une carrière qui doit être revitalisée. La revalorisation doit se faire sans contrepartie ; c'est pourquoi le SNES continue de dénoncer la logique du pacte comme toute logique d'individualisation des carrières et rémunérations. Il exige le retrait de la mesure inique, entrée en vigueur le 1^{er} Mars, qui prévoit la rémunération à 90 % de la rémunération en cas de congé maladie. Il continue d'exiger l'abrogation de la réforme Borne des retraites.

- appelle les personnels, à la veille des 80 ans de la sécurité sociale et alors que se concrétise la réforme de la PSC, à réaffirmer l'exigence d'une **protection sociale** solidaire et universelle, sans découplage des versants santé et prévoyance, d'une Sécurité sociale couvrant intégralement les soins prescrits. Dans les mois à venir, le SNES Poitiers organisera des réunions d'information syndicale pour expliquer les enjeux de la protection sociale et les limites de la réforme en cours.

- appelle les personnels à exiger des **moyens pour améliorer les conditions d'exercice pour la rentrée 2025**, rentrée qui s'annonce particulièrement douloureuse. Dans les CA, avec les parents d'élèves chaque fois que possible, il faut dénoncer les effectifs au seuil et exiger la création de divisions, refuser les heures supplémentaires pour limiter les compléments de service. Ne nous résignons pas.

Ne nous résignons pas davantage aux **groupes de niveaux**, en dépit de la publication toute récente des textes: nous savons ce que ces textes font à nos élèves et à nos métiers. Continuons à le dire haut et fort pour que ces groupes soient définitivement enterrés.

Ne nous résignons pas devant l'offensive insidieuse qui voudrait «caporaliser» nos métiers via les programmes, le pilotage par les évaluations nationales, quand ce n'est pas en contraignant les personnels à porter des missions pour lesquelles ils et elles n'ont pas été formé.es. Conceptrices et concepteurs de nos métiers nous sommes et devons le rester, tout comme expert.es de nos disciplines et dans nos métiers. A nous de les réaffirmer, au moment même où une énième réforme de la formation initiale est annoncée qui pourrait déqualifier nos métiers!

Aussi, **ce printemps doit être offensif.**

Les militant.es du SNES Poitiers se rendront disponibles pour animer des heures d'information syndicale sur la PSC, la réforme de la formation initiale et la conception nouvelle de notre métier que l'on voudrait nous imposer, pour aider les équipes à faire valoir leur expertise en matière d'organisation des enseignements, à faire valoir leur exigence de moyens.

Cette campagne d'information doit permettre de **mobiliser en nombre les personnels, autour de la mi mai, sur les enjeux d'éducation et de fonction publique, au-delà même, si les conditions sont réunies au niveau d'une large intersyndicale.**

Le 1^{er} Mai doit être vu comme une première étape dans la mobilisation forte qu'il nous faut réussir.